

MAIRIE

Accueil / Vos services / Enfance et scolarité

ENFANCE ET SCOLARITÉ

Ecole du Cèdre

16, rue Médéric Charot

77320 Chevru

Tél : 01 64 04 66 73

Directeur : Mr BEUNARDEAU, jour de décharge: LUNDI .

Horaires de l'école: 9h00/12h00 et 13h30/16h30.

Voici le lien du site internet de l'école que vous pouvez consulter pour des renseignements scolaires: <https://cedre.toutemonecole.fr/pages/4984490>

INFORMATIONS INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2026:

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 sont ouvertes dès à présent, vous pouvez procéder à l'inscription pour les enfants nés en 2023 (du 01/01/2023 au 31/12/2023) et/ou nouveaux arrivants:

Pour information, il n'y a pas de rentrée scolaire possible en cours d'année pour les enfants ayant leur 3 ans en cours d'année.

Votre enfant entre en 1ère année maternelle **ou** vous êtes nouveau sur la commune, pensez à faire une pré-inscription en mairie en envoyant à l'adresse suivante:

mairiedechevru@laposte.net , les documents ci-dessous:

- un justificatif de domicile: facture EDF, gaz, téléphone, impôts... (SUR la commune, si vous n'êtes pas domiciliés sur la commune, pensez à faire une demande de dérogation auprès de votre commune de résidence),
- le livret de famille dans son intégralité (ou copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant ainsi que la carte nationale d'identité des parents).

Précisez dans votre mail : le niveau scolaire de l'enfant visé pour la rentrée, ainsi que vos coordonnées téléphoniques.

Vous recevrez en retour, le certificat d'inscription par la mairie et devrez contacter le directeur pour finaliser l'inscription (les coordonnées seront notées sur le document)

SERVICES PERISCOLAIRES ET HORAIRES:

L'accueil est assuré par le personnel communal et géré par le maire:

Si vous souhaitez bénéficier du service périscolaire (cantine/garderie), pensez à vous rapprocher de la mairie par téléphone afin qu'elle vous transmette le dossier d'inscription, celui-ci est à renouveler obligatoirement TOUS LES ANS avec les documents nécessaires (RIB/ attestation d'assurance individuelle accident/ attestation employeur des 2 parents).

- Garderie du matin de 7h00 à 9h00
- Cantine le midi de 12h00 à 13h30
- Garderie du soir de 16h30 à 18h30
- Tel garderie: 01.64.82.39.04

MODALITES D'INSCRIPTIONS AUX SERVICES PERISCOLAIRES :

Si vous souhaitez bénéficier des services périscolaires, pensez à renouveler votre dossier et le déposer COMPLET en mairie.

Les réservations/annulations se font **UNIQUEMENT** sur le portail informatique, l'agent de la mairie ne gère plus les modifications.

L'ACADEMIE DE CRETEIL RECRUTE DES AESH

Si vous possédez les droits ou la formation pour devenir AESH, voici le lien académique pour postuler ac-creteil.fr/l-academie-recrute-des-aesh-122110

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

INFORMATIONS PERISCOLAIRES A RETENIR

DOSSIER PERISCOLAIRE 2025 2026

MAIRIE DE CHEVRU

14 Rue Médéric Charot
77320 CHEVRU

01 64 04 60 91

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de CHEVRU